



### DELE (Diplomas de Espanol como Lengua Extranjera)

Les **Diplômes d'Espagnol Langue Étrangère (DELE)** sont des diplômes officiels qui attestent de différents niveaux de compétence et de maîtrise de la langue espagnole. Ils sont délivrés par l'Institut Cervantes au nom du Ministère espagnol de l'Éducation, de la Culture et du Sport.

Il existe six niveaux:

A1, A2, B1(Inicial), **B2(Intermedio)**, C1 y C2(Superior)

- Le **Diploma de Español como Lengua Extranjera Nivel A1** atteste d'une compétence linguistique suffisante pour faire face à des situations de communication simples, les énoncés visant à satisfaire des besoins concrets ou portant sur des sujets très quotidiens.
- Le **Diploma de Español como Lengua Extranjera Nivel A2** atteste d'une compétence linguistique suffisante pour comprendre des phrases et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail)
- Le **Diploma de Español como Lengua Extranjera Nivel B1 (Inicial)** atteste d'une compétence linguistique suffisante pour comprendre et faire face aux situations les plus habituelles de la vie quotidienne, formuler des demandes et exprimer des besoins dans une langue simple.
- Le **Diploma de Español como Lengua Extranjera Nivel B2 (Intermedio)** atteste d'une compétence linguistique suffisante pour comprendre et faire face aux situations courantes de la vie quotidienne, dans des circonstances normales de communication, n'exigeant pas l'usage d'une langue spécialisée.
- Le **Diploma de Español como Lengua Extranjera Nivel C1** atteste d'une compétence linguistique permettant de comprendre une grande variété de textes longs et complexes, ainsi que de reconnaître dans ceux-ci des sens implicites. Le locuteur est capable de s'exprimer spontanément et couramment, sans trop devoir chercher ses mots.
- Le **Diploma de Español como Lengua Extranjera Nivel C2 (Superior)** atteste d'une compétence linguistique indispensable pour faire face à des situations exigeant une très bonne maîtrise de la langue ainsi qu'une connaissance des habitudes culturelles qu'elle véhicule.

Des tests de niveau sont disponibles sur le site :

[http://paris.cervantes.es/fr/diplomes\\_espagnol/inscription\\_DELE.htm](http://paris.cervantes.es/fr/diplomes_espagnol/inscription_DELE.htm)



Diplomas de Español  
como Lengua Extranjera



## Prochaines sessions des DELE en 2013 à Paris :

Instituto Cervantes  
de Paris  
7, Rue Quentin Bauchart  
75008 Paris  
Tlf.: 33 14 07 092 92  
Fax: 33 14 72 027 49  
[cenpar@cervantes.es](mailto:cenpar@cervantes.es)

### MAI 2013

- Épreuves écrites : le 24 ou le 25 mai (selon les niveaux)
- Épreuves orales : entre le 21 et le 25 mai (sur convocation individuelle)

Délais d'inscription

- Du 25 février au 19 avril, inclus.

ATTENTION : Le niveau B1 Escolar n'a lieu qu'à la session de MAI

### NOVEMBRE 2013

- Épreuves écrites : le 22 ou le 23 novembre (selon les niveaux)
- Épreuves orales : entre le 21 et le 23 novembre (sur convocation individuelle)

Délais d'inscription

- Du 16 septembre au 18 octobre, inclus.

Sécretariat:

Responsable DELE: Laura Gil-Merino [laura.gil-merino@cervantes.es](mailto:laura.gil-merino@cervantes.es)  
Secrétariat DELE: Ángeles Merelo [delepar@cervantes.es](mailto:delepar@cervantes.es)

Il n'y a pas de session d'août en France.

Droits d'inscription

Les prix pour la France sont les suivants:

DELE A1 : 88€

DELE A2 : 98€

**DELE B1 (ancien Inicial) : 109€**

**DELE B2 (ancien Intermedio) : 145€**

DELE C1 : 155€

DELE C2 : 160€

Le paiement des droits d'inscription pourra s'effectuer en espèces ou par chèque à l'ordre de l'Instituto Cervantes, dans le centre où l'on procède à l'inscription.

Remboursement des droits d'inscription :

Les candidats ne pouvant pas se présenter à l'examen doivent le communiquer impérativement par écrit au Secrétariat de Instituto Cervantes de Paris.

Tout désistement effectué pendant la période allant du:

pour la session de mai :du 25/02/2013 au 29/04/2013  
pour la session de novembre: du 16/09/2013 au 28/10/2013 , donnera lieu à un remboursement de la totalité des frais.

En cas de désistement pendant la période allant du:

pour la session de mai 30/04/2013 au 10/05/2013,  
pour la session de novembre du 29/10/2013 au 07/11/2013, le montant du remboursement sera à hauteur de 50% des frais engagés.

Au-delà de ce délai, aucun remboursement ne sera possible.

Dans les deux cas, le candidat devra signer un document ad hoc pour procéder au remboursement.

La non comparution aux preuves d'examen ne donnera pas le droit à la dévolution des frais d'inscription ni à son utilisation pour d'autres convocations d'examen.

**NB: Les élèves de l'Institut Cervantes inscrits pendant la période académique en cours bénéficieront d'une réduction du 25%**



## DELE

NOM : ..... Prénom : .....

Classe : .....

Envisage de passer le DELE : OUI  NON

B1  B2